L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 28 MAI 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. JEUDI, 28 MAI 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Toppino, Seidenbach & Larose, à leur salle d'encan, No 26 rue de Chartres, bottes et souliers.

Immigration aux Etats-Unis.

La lutte entre le travail et le capital est, assurément, un des plus redoutables problèmes des temps modernes ; à l'heure qu'il est, elle préoccupe presque tous le monde civilisé, et le caractère international, cosmopolite, qu'elle a pris, depuis trois ou quatre ans, en redouble la gravité.

Il y a, cependant, une autre question encore plus actuelle, plus digne d'attirer l'attention publique—surtout aux Etats-Unis—et à laquelle il importe de trouver une prompte solution : nous voulons parler de la question d'immigration, doublée, ici, de celle de la naturalisation. Il ne s'écoule, pour ainsi dire, pas de semaine, que chaque journal ne se croie obligé d'y revenir—plutôt deux fois qu'une. Tout le monde veut dire son mot; les propositions succèdent aux propositions, toutes plus étranges les unes que les autres, et dont pas une ne va droit au but. Les uns affectent un libéralisme aussi outré que dangereux pour le bon ordre et la sécurité publique ; les autres tombent dans un rigorisme incompatible avec le passé de la République et la nature de ses institutions.

Il y a, pourtant, un fait bien évident : c'est que, par la vastitude des espaces dont elle dispose, par le besoin qu'elle éprouve de les peupler et de les faire exploiter, l'Union est essentiellement un pays d'immigration, et il se passera de nombreuses années—probablement un bon siècle—avant qu'elle compte une population aussi dense que celle des pays européens—tels que l'Angleterre, la France, l'Allemagne—voire même l'Italie et l'Espagne. Ce caractère spécial des Etats-Unis étant admis—nous ne pensons pas que personne se soit avisé de le contester—il résulte pour eux, non seulement le droit, mais le devoir, d'élaborer et de mettre en vigueur une législation spéciale sur la matière. Il est vrai, il est ordonné, à chaque pays, de faire ses lois comme il le juge convenable, selon les besoins du moment, et à mesure que ces besoins se font sentir ; puis, de les modifier, à mesure que ces besoins changent de nature ou d'intensité.

L'Union est, depuis une dizaine d'années au moins—enfin, chaque année, par un flot d'étrangers, qui varie de quarante cinquante mille à six cent mille, c'est un chiffre considérable. Il suffit, à la rigueur, d'une période assez courte—de soins de dix ans, peut-être—pour qu'il opère, alors, une certaine sélection dans les esprits et les mœurs de la nation. Mais ce nombre de quatre à six cent mille, il est des gens de toute qualité, de toute origine ; il en est d'honnêtes, il en a de malhonnêtes ; il en est de plus ou moins aisés ; il en est de misérables, d'impotents, qui ne peuvent pas être à charge au pays. Les autorités ont le droit de s'en enquérir, sans que personne ait à s'en plaindre. Pourquoi serait-on obligé de recevoir, par certains individus que toute autre société se croit en devoir de rejeter de son sein, de déporter ou d'enfermer ? n'y a pas à répondre à un pareil argument. L'Union peut, hardiment, demander à tout homme qui vient s'établir parmi elle, de justifier de son origine, de son identité, de ses précédents, de ses moyens d'existence. La seule obligation qu'elle ait à remplir, en prenant de pareilles mesures, c'est d'en avertir les puissances avec lesquelles elle entretient des relations cordiales, envers lesquelles elle s'est liée par des traités d'amitié. Dans la situation exceptionnelle où elle se trouve, nous ne voyons ce qui pourrait l'empêcher d'exiger un passeport en règle ; c'est une précaution qui, dans l'espèce, paraît très légitime de sa part.

Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait jusqu'à présent ? Pourquoi s'est-elle laissé submerger par des flots, pressés et constants, de gens sans aveu, sans métier manuel, sans ressources connues et avouables ? En cela, elle a commis une faute ; tout le monde le reconnaît, et on convient elle-même. Pourquoi ne réparera-t-elle pas le plus tôt et le mieux possible ? Et si elle laisse les choses continuer leur train actuel, à qui devra-t-elle s'en prendre, plus tard, des conséquences, sinon à elle et à ses autorités ?

Ce n'est pas seulement à l'intérieur, ce ne laisser-aller peut créer de sérieux inconvénients graves, mais encore à l'extérieur. On l'a vu, tout récemment, à la suite de l'assassinat du chef de police de la Nouvelle-Orléans. Il en est résulté de très sérieux embarras pour le gouvernement de Washington. Avec quelques précautions de police, que la prudence commandait, certains ports d'entrée, la République se serait épargné ces tracas, dont elle n'a nullement besoin.

C'est ce pas à ce même laisser-aller que l'on doit les trop nombreux abus qui, peu à peu, dénaturé l'admirable loi « Homestead » et dont transformée en proie de spéculateurs souterrains, au profit des capitalistes du pays et de l'étranger ?

Je sont là deux très graves questions qui devraient attirer l'attention du Congrès et le porter à légiférer immédiatement. Mais le fera-t-il ? Quand le fera-t-il ? Peut-il même le faire ? La politique entre-t-elle pour rien dans les préoccupations auxquelles nous insistons, n'a-t-elle pas l'habitude d'entraver tout ce qui pourrait être de quelque utilité publique, lorsque cela blesse ou menace de blesser certaines grosses influences électorales ou financières ?

L'Angleterre, elle aussi, éprouve des cas du même genre. Elle a fait de cette de refuge de tous ne savons-quoi de condamnés, politiques ou autres, elle a habitué le Continent à la considérer comme un asile naturel du malheur. Malheureusement, les classes inférieures de ces pays se sont mis de la partie aujourd'hui, elles infestent les grandes villes ; elles y vicient l'air, y mettent en danger la salubrité publique et y font baisser les salaires. Les hommes d'Etat, les politiques, s'en aperçoivent et s'émeuvent. C'est une plaie dont on sent le mal de se débarrasser. La Grande-Bretagne a commencé à se préoccuper de la question ; sept à huit ans après nous ; il est probable qu'elle aura résolu le problème avant nous, par la simple raison que le politicianisme ne s'en mêlera pas et ne l'embrouiller et la rendre à peu près insoluble.

Editeur,—Veuillez dire à vos lecteurs que le *Creole Female Tonic* est un véritable bienfait et guérit toutes les maladies de femmes. J'ai été tout de suite soulagée en n'en faisant usage et je le recommande à toutes celles qui souffrent comme j'ai souffert. UNE ABONNÉE.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 23 mai :

(*Suite.*)

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE :

Mardi dernier, a été réduite en cendre la belle résidence de M. E. Trosclair, située à douze milles au-dessous de Thibodaux. Le mobilier a été sauvé.

A la même date, la levée de protection, construite par M. Victor Kœbloch et ses amis, a cédé, et les pommes de terre, le maïs, les oignons que lui et ses voisins avaient semés, ont été submergés.

La semaine dernière, encore, la levée de protection, bâtie, trois semaines auparavant, par M. Ernest Roger, a également cédé derrière l'habitation ; six acres de cannes ont été inondés. Tous les efforts tentés pour sauver les récoltes de Laurel Valley, ont échoué. A mesure qu'on réparait la levée, d'un côté, elle cédait, de l'autre. La moitié des terres en culture sont sous l'eau.

Vendredi dernier, 15 mai, l'eau de la crevasse Ames a cessé de hausser—juste une semaine après que la baisse s'était déclarée à Bayou Sara.

Le troisième district de drainage, qui s'étend de la ligne supérieure de l'habitation Acadie à la propriété, autrement, à deux milles au dessous de Raceland est habité, à l'exception d'Acadie, par de petits planteurs et fermiers ; c'est sur la rive ouest du bayou ; elle comprend tout le pays situé entre ce bayou et celui de l'Eau Bleu. La taxe est vraiment peu de chose, en comparaison du bien qu'elle fera. Il est nécessaire de creuser un canal, de cinq milles de largeur, pour relier les deux bayous et fournir un débouché à l'eau. Ce canal est à moitié creusé. Afin de se procurer les fonds nécessaires ; il a été donné, une grande Foire, le 16 et 17 mai, à deux milles au-dessous de Thibodaux. Elle a obtenu un véritable succès, au point de vue de l'argent.

Depuis longtemps nos populations travaillent à drainer leurs terres, malgré les difficultés, sans nombre, qu'elles ont à vaincre. Espérons voir, enfin, se résoudre ce problème.

Dans le Bayou Lafourche, l'eau est au-dessous de la ligne de danger ; les terres submergées par la crevasse White, commencent à reparaître.

—LETTRE DE LA PAROISSE TERREBONNE :

Voilà 55 jours que beaucoup de nos fermiers n'ont pas reçu une goutte d'eau. Ceux qui ont été gratifiés de quelques ondées, en voudraient voir tomber d'autres. Les souches sont belles, leur couleur n'est pas mauvaise ; seulement, elles pourraient avoir plus de hauteur.

En général, le plant est petit et un peu défectueux. Quant au maïs, c'est lui qui a le plus souffert ; en certains endroits, il est clairsemé ; cependant, quelques planteurs ont commencé à sarcler et sèment des pois. Si les pluies arrivent, ils auront, immédiatement, beaucoup de besogne, qu'il leur faudra accomplir, sans perdre une minute. Il semble que travailler la terre dans ces conditions, est une perte de temps et d'argent ; mais, les produits, si souffreteux qu'il soient, que l'on soigne, ainsi, constamment, et dans lesquels on entretient la vie, commence ront à pousser avec vigueur, au premier moment favorable.

Débarrasser le sol des derniers vestiges des mauvaises herbes, pendant la sécheresse, c'est s'épargner une besogne très difficile et très coûteuse pendant les temps humides qui suivront. Tout le sort de la récolte prochaine dépend des six semaines que nous allons avoir. S'il tombe quelques bonnes pluies, en temps opportun, on peut encore espérer une bonne moyenne, en bien des endroits.

Sur d'autres, le tonnage deviendra faible aussitôt que l'on aura fini de ronler les souches. Tout l'automne prochain se passera dans des conditions opposées à ce qui a eu lieu l'an dernier. C'était alors le plant qui était superbe, tandis que le : souches étaient mauvaises.

—Sur le Little Caillou et le Terrebonne, les récoltes sont généralement bonnes, à l'exception de quelques champs de plant et de maïs.

MM. Dailey, Dupont et autres sont en train de calculer quel est le montant de sirop qu'ils peuvent recueillir sur les bayous, ci-dessus mentionnés, attendu qu'ils se proposent de reconstruire l'ancienne raffinerie. On en a déjà enlevé une partie des débris. Il y aura probablement déjà, cette année, deux vacuum pans.

MM. Gaëno frères vont établir deux moulins, sur leur propriété Little Caillou, sur Presqu'île. Ils y placeront un double effet ; ils font des préparatifs dans ce but.

Beaucoup de travaux sont entamés, sur Houdoux et Southdown.

—LETTRE DE LA PAROISSE ST-MARIE :

Pas de changement—ni dans le temps, ni dans l'état des récoltes. Celles-ci souffrent terriblement. Il y a, dans la paroisse, des endroits où il n'est pas tombé une goutte d'eau depuis plus de deux mois.

—Décidément le peseur automatique Baldwin obtient un succès complet. Le bruit de son invention est arrivé jusqu'à Cuba, au Pérou, aux Iles Sandwich. Le procédé est extrêmement ingénieux, et le résultat infaillible, d'une parfaite justesse.

Voici, du reste, le rapport des opérations faites avec cette machine, l'an dernier, sur Calumet, depuis le 18 octobre jusqu'en novembre :

Jus fait, tel qu'il est indiqué par la machine, 14,204,100 livres.

Jus fait, tel qu'il est indiqué par le clarificateur, 14,255,727 livres.

Différence indiquée, 51,727.

Il est probable que la raffinerie Caffray va se procurer, cette saison, un peseur automatique Baldwin, d'une capacité de 1,000 livres. C'est, incontestablement, une des inventions les plus utiles de notre époque.

—LETTRE DU BAS DE LA CÔTE.

Nos sommes fatigués d'entendre toujours le même cri : de la pluie. Nous n'avons même pas d'eau pour boire. Pas une goutte n'est tombée sur une quantité d'habitations. Malgré tout, les champs de cannes ne sont pas en trop mauvais état. C'est la plant de printemps qui s'y trouve à ne pas lever. Il y a quelques-uns qui ont semé depuis deux mois et qui n'a pas encore donné signe de vie.

—En général sur la basse côte, rive est, la récolte vient bien, et est pleine de promesses. Sur la rive ouest, la crevasse Ames a fait de bien grands ravages. Toutes les habitations sucrières situées au-dessus d'Alliance, propriété Wilson, ont été submergées, à l'exception de Fort Jackson, à M. Brulard, et de Pont Beck, à M. Rémond M. Perez, sauvera 50 acres de Star. J. J. James Wilkinson en sauvera autant sur Cedar Grove, et M. G. P. Anderton, sur Concession. Sur Stanton, M. Rutledge fera de grosses pertes, mais il a pu sauver une certaine quantité des cannes des atteintes des eaux de la crevasse. Au dessous d'Alliance, de Rosalie et de Myrtle Grove, toutes les propriétés ont échappé au danger, y compris, Deer Range, Woodland et Magnolia.

Sur la rive est, la Dr N. M. Hebert a acheté, de Mme Shields, Bohemia, qui est à cinquante milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, et le terminus actuel du chemin de fer du Golfe. Il doit, dit-on, y élever une usine centrale, car toutes les terres des environs sont merveilleusement propres à la culture de la canne.

—On a fini de semer le riz, et il vient bien, mais si le temps baissait trop vite, la récolte en souffrirait énormément, car elle est en retard de plus de plusieurs semaines.

—LETTRE DES ATTAKAPAS :

A l'heure qu'il est, nos planteurs sont à peu près de six semaines en retard. Le maïs a résisté le mieux qu'il a pu ; en quelques endroits, on a pu le sarcler.

L'habitation Oakland, à M. S. V. Bogni, est une des plus belles de St-Landry. Cette saison dernière, on y a roulé 400 acres de cannes et envoyé le sirop à la raffinerie Franklin, paroisse Ste-Marie, qui a fait 980,000 livres de sucre ; pendant cette propriété. Il y a, maintenant, 400 acres de souches et 160 de plants, assez convenablement. Quant au plant de printemps, il est bien parti ; il est [illegible] La semence, du reste, [illegible]

Saget et Mount Hope—paroisse St-Landry, ont dû abandonner la culture de la canne, parce qu'elles n'ont pas de moyens de communication, pas d'embranchements qui les relient aux bayous Saget et Waxia.

—M. J. W. Bailey, de Nam Jamol, sur le bayou Waxia, a beaucoup souffert de la sécheresse ; cependant ses 117 acres de souches sont en bon état, ainsi que 25 acres de plant. En 1890, M. Bailey a roulé 117 acres de canne, dont il a tiré 214 boucauts de sucre, polarisant 87 degrés, mais il ne peut étendre ses cultures, s'il n'a pas d'embranchement qui, lui permette d'envoyer ses produits à une usine centrale. Il peut, dès à présent, promettre 4000 tonnes, fournir 20,000 tonnes, en 1892, et doubler encore le tonnage, en 1893. Le manque de moyens de communication le force à faire toujours du coton, contre sa volonté.

—St-Louis, à M. A. T. Fisher, sur le Courtableau, a 200 acres de plant qui vient convenablement, mais il a 30 acres qui sont bien souffreteux. Lui, aussi, est prêt à vendre ses cannes à la tonne.

Quant à la Sugar Company, de Calcasieu, elle cherche à s'assurer des cannes à acheter, à la tonne. En 1893, elle aura assez d'embranchements pour faire venir 100,000 tonnes de cannes.

Au-dessous d'Opelousas, M. Ludger Lestrappes prépare, pour 1891, une énorme récolte de riz.

—Le *Banner*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 23 mai :

L'immense quantité de maïs, d'avoine et de foin que l'on reçoit, tous les jours, à nos débarcadères, devrait faire réfléchir nos planteurs, et les engager à cultiver, cette année, plus de maïs, à faire plus de foin. Cela est d'autant plus nécessaire, que ces articles sont, à présent hors de prix.

—La population de la paroisse Pointe Coupée doit être enchantée de la façon dont sont dirigées les affaires des levées. Ou a fait des travaux étonnants. Les levées de notre paroisse ont des proportions inattendues. Il arrivera, bientôt, un moment où l'on ne voudra plus escalader les levées, à pied ou en voiture, parce qu'il deviendra fatigant de les gravir.

Nous invitons les habitants de l'intérieur du district des levées de l'Atchafalaya, à inspecter celles qui sont achevées ou en cours de construction. Nous sommes convaincus que la vue de ces travaux les déterminera à approuver l'augmentation des taxes, dont ils sont les victimes ; ils en ont amplement pour leur argent.

Les crimes du douanier Meunier.

Un correspondant particulier écrit, de Nancy, France, au *Temps* du 15 mai :

Un grand criminel, le douanier Meunier, de Landres, arrondissement de Briey, comparaîtra, la semaine prochaine, devant la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, sous l'inculpation de deux incendies volontaires, d'un vol qualifié, de trois assassinats et d'une tentative d'assassinat.

Meunier, âgé de trente-cinq ans, préposé des douanes à Landres, d'un passé irréprochable, d'une conduite régulière, perdit, au mois de juin 1890, sa jeune femme, qui lui laissait deux petits garçons, l'un de huit, l'autre de jeux ans. Sa famille l'ayant excité à se remarier, il jeta ses vues sur Mlle Jactel d'Amermont (Meuse), sœur d'un capitaine d'infanterie de marine, décoré au Tonkin. Cette demoiselle, déjà mûre, l'aurait, paraît-il, accepté volontiers, mais sa mère ne le trouvait pas assez riche et, d'ailleurs, ne voulait pas pour gendre un veuf avec des enfants. Dès lors, une pensée monstrueuse germe dans la cervelle du malheureux : il se procurera de l'argent par tous les moyens possibles, même par un crime et fera disparaître ses enfants. Dans la nuit de 29 au 30 août, il pénètre dans la maison de cure de Xivry Circourt (Meurthe-et-Moselle), assassine le vieux curé Lalance et sa domestique, Sophie Peltier, vole un porte-monnaie contenant de 5 à 600 francs en pièces d'or et un sac renfermant de la monnaie de billon pour 90 ou 100 francs, puis met le feu au presbytère dans l'espoir de faire disparaître les traces du crime.

En effet, cette catastrophe fut attribuée à un accident, car on avait retrouvé auprès des cadavres informes du curé et de la servante une modre en or, les débris des vases sacrés, et une somme d'argent de 100 à 150 francs. Quant aux actions, titres de rente et autres valeurs que possédait le curé, on pensa qu'ils avaient été détruits par le feu.

Dès que Meunier a de l'argent, il retourne à Amermont et renouvelle la demande en mariage.

La veuve Jactel reste inflexible ; elle ne veut pas d'un veuf avec deux enfants. Pour se venger de cette vieille femme et sans doute dans l'espoir de la supprimer, il va mettre le feu à sa maison dans la nuit du 2 octobre, et c'est par miracle que la mère et la fille échappent à la mort. Le surlendemain de l'incendie, il visite les ruines qu'il a faites, revoit la demoiselle Jactel, s'assure de ses sentiments, qu'elle a l'imprudence de lui laisser voir, puis, convaincu que ses enfants sont les seuls obstacles qui s'opposent désormais à son mariage, il étouffe son fils aîné sous un édredon et s'écrie le lendemain devant l'envelopeuse :

Et dire que mon autre enfant mourra encore de la même manière !

Il a de l'argent, il ne lui reste plus qu'un enfant. Il espère maintenant être bien accueilli. Malheureusement le capitaine Jactel est revenu dans son village pour régler le sinistre du 2 octobre ; on lui parle de la demande du douanier Meunier ; il pense que sa sœur peut trouver mieux et laisse entendre que ce mariage ne lui sourit pas. Cependant, Meunier a écrit une nouvelle lettre à Mlle Jactel dans laquelle il lui fait, en termes émus, le récit de la mort subite de son enfant ; au lieu de la réponse favorable qu'il attendait, il reçoit, le 16 octobre, l'injonction formelle de cesser ses relations et sa correspondance.

Furieux d'avoir commis tant de crimes inutilement, il s'arme d'un fusil de chasse et se rend à Amermont le soir même.

Le capitaine allait repartir le lendemain ; il venait de passer gaiement la soirée en famille, lorsqu'en sortant sur le pas de la porte pour satisfaire un besoin, il reçoit, à bout portant un coup de feu qui lui broie le bras gauche.

Sans ce coup de feu, tous les crimes précédents restaient ignorés et impunis.

L'instruction de cette affaire fut certainement des plus difficiles. Il fallait démontrer d'abord que l'incendie du presbytère de Xivry Circourt, la mort du curé Lalance et de sa servante, l'incendie d'Amermont, la mort subite de l'enfant étaient dus à des crimes ; puis prouver ensuite que ces crimes avaient été commis par Meunier. De très graves présomptions ne tardèrent pas à s'élever contre lui. On découvrit dans sa cave le porte-monnaie du curé ; on apprit qu'il avait échangé dans le village de Landres, contre de l'or, de la monnaie de billon pour 80 à 90 fr. ; l'instruction, après avoir recherché patiemment les antécédents de l'inculpé et reconstitué son avoir, trouva en sa possession une somme de 1,000 francs dont il ne pouvait indiquer la provenance ; on reconnut que les bourres en papier retrouvées sur le lieu de l'attentat commis sur le capitaine Jactel avaient été faites avec un numéro du journal l'*Espérance* paqueu le curé de Landres était seul abonné dans la région ; enfin le rapport des médecins ne laissait plus de doute sur la mort violente de l'enfant ; il avait été étouffé une heure ou deux après son dernier repas.

Maintenu au secret, pendant tout l'hiver, Meunier nie énergiquement être l'auteur de tous les crimes dont il était inculpé ; enfin, au mois de mars, au cours d'un interrogatoire qui durait déjà depuis deux jours, acculé, il finit par se reconnaître l'auteur de l'incendie d'Amermont, de la strangulation de son fils et du coup de feu tiré sur le capitaine Jactel.

Quant au porte monnaie du curé Lalance et au sac contenant la monnaie de billon, il prétend les avoir trouvés dans les champs, le lendemain matin de l'incendie du presbytère de Xivry-Circourt. Depuis, une huitaine, Meunier a été transféré à Nancy.

Pour récompenser M. Poirson—le juge d'instruction de l'habileté avec laquelle il a conduit cette instruction, le Garde des Sceaux vient de le nommer chevalier de la Légion d'honneur.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 mai 1891.

SOMMAIRE.

I.—**La reconstruction de la France en 1800.**—**L'Eglise**, deuxième partie, par M. H. Taine, de l'Académie Française.
II.—**Modesse**, première partie, par M. Henry Rabusson.
III.—**Le droit des gens et la loi de Lynch aux Etats-Unis**, par M Arthur Desjardins, de l'Institut de France.
IV.—**La péninsule d'Apchéron et le pétrole russe**, par M. Calouste S. Gulbenkian.
V.—**Mistrebeau, d'après un livre récent**, par M. A. Mézières, de l'Académie française.
VI.—**Le physique et le moral à propos de l'hypnotisme**, par M. Alfred Fouillée.
VII.—**Revue dramatique.**—**Théâtre de l'Odéon, Amoureuse**, par M. Camille Bellaigue.
VIII.—**Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.**
IX.—**Le Mouvement Financier de la quinzaine.**
X.—**Bulletin Bibliographique.**

Sirop de dentition de Delabarre:—Quelques gouttes sur les gencives de l'enfant les amollit et supprime la douleur.

LE PRYTANÉE MILITAIRE DE LA FLÈCHE, EN FRANCE.—On écrit, de la Flèche :

"M. de Freycinet, ministre de la guerre, vient de donner un commencement d'exécution à la promesse qu'il a récemment faite aux représentants de la Sarthe relativement au maintien sur place du Prytanée militaire de la Flèche et de son dédoublement s'il y a lieu.

"Un crédit supplémentaire de 36,000 francs vient, en effet, d'être accordé par M. de Freycinet au Prytanée pour l'entretien de cinquante élèves nouveaux qui viendront s'ajouter au nombre fixé par le règlement.

"Le nombre des élèves du Prytanée se trouve ainsi porté à 570. Réglementairement, il devrait être de 500 seulement ; mais, l'année dernière, l'effectif fut augmenté de trente élèves. La nouvelle augmentation de cette année est de nature à calmer les alarmes des Flèchois, qui craignaient de voir péricliter l'établissement dont ils sont si justement fiers."

NOUVEAU TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE.—Tous les jours, on signale un nouveau traitement de la tuberculose. En voici un ;

Un docteur bulgare dit avoir obtenu d'excellents résultats dans la tuberculose pulmonaire, par l'usage combiné du mercure en injections intra-musculaires et de l'iodure de potassium à l'intérieur. L'idée d'employer cette médication lui fut suggérée par un cas de phtisie avancée, d'origine vraisemblablement syphilitique, ne présentant pas de bacilles dans les crachats, guérie par le mercure et l'iodure de potassium. Depuis lors, M Traujen applique, avec succès, ce même traitement à tous les cas de tuberculose pulmonaire.

LEMANN LE CONVERTI.—Lemann, qui, à l'église Saint-Germain-des Prés, Paris, avait volé 500 francs à M. l'abbé Mantovani, sous prétexte de se convertir à la religion catholique, n'en était point à son coup d'essai.

Le 15 mai, au imprimeur d'Epinal, M. C...., déclarait, au commissaire de police du quartier Saint-Germain-des-Prés, que cet individu lui avait escroqué, il y a quatre ans, dix obligations de Panhama, d'une valeur de 470 francs chacune. Lemann s'était fait remettre ces valeurs, sous le prétexte de faire participer M. C.... à une opération de Bourse très avantageuse. Une fois en possession de ces obligations, il avait pris la fuite.

Nous avons racouté, dans notre numéro d'hier, le haut fait de Lemann au préjudice de l'abbé Montovani.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose ; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

6 Juil—6 m

VER SOLITAIRE

Guéri absolument garanti.

Traitement : environ 2 heures, sans jeûne ni trouble. Le vers causent grand nombre de maladies. Beaucoup de personnes souffrent qu'ils ont des vers. Pour sortir du doute, venez 57 Esplanade St., entre Royale et Chartres. Consultation gratuite. Les Remèdes végétaux du Dr David (de Paris) sont infaillibles.

De nombreux certificats constatant des cures journalières. Le **TRAITEMENT VER MIFUGE** pour enfants, préparé **spécialement** pour chaque enfant, est le seul qui détruise complètement les parasites. Les mères prématurées le donnent à tous leurs enfants. Agréable à prendre.

7 mars—1 an

Société des Laitiers.

Célébration de son 12me Anniversaire

Départ de la salle de réunion, encoignure Dryades et Poydras, à 4 heures P. M. Itinéraire de la parade : rues Poydras, Baronne, Julie, Camp, Chartres, St Louis, Royale, Orléans et Rue part Jusqu'à l'Etoile Polaire.

L. P. BOUBY,
Grand Maréchal.

N. B.—Tous les membres sont requis d'assister avec leurs insignes.

28 mai—28 31

AVIS aux voyageurs en destination de la Nouvelle-Orléans au Havre par la Compagnie Générale Transatlantique

Aucun billet ne sera valable s'il ne porte l'étampe de mon bureau,

J. B DODART,
Agent général.

J. A. Buisson, coin Bourbon et Toulouse ; T. E. Gaudry, 129 Carondelet, sont seuls sous-agents autorisés à vendre les billets de passage.

26 mai—

Une réunion spéciale de la Female Orphan Society sera tenue à l'Asile Poydras, JEUDI, 4 juin, à midi.

MRS E. E. HODGSON, Secrétaire.

26 mai—au 4 juin

Avis.

Toutes les personnes ayant des réclamations contre feue Carmélite Cucaggo veuve de Bertrand Saloy, de même que celles qui lui sont endettées, sont priées de s'adresser à Charles T. Soniat, notaire, rue Carondelet, 13, à la Nouvelle-Orléans, Lne, ou de faire valoir leurs réclamations ou acquitter leurs dettes.

MRS A. PONS,
JAMES LEGENDRE,
Administrateurs.

24 mai—10t

Avis spécial.

RED RIVER AND COAST LINE.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1891.

L'attention des actionnaires de la "Red River and Coast Line" est appelée sur la résolution suivante votée par le Conseil de Direction, à sa séance régulière, lundi, 11 mai 1891 :—"Résolu qu'un meeting des actionnaires de cette Compagnie soit convoqué au bureau de la dite Compagnie, JEUDI, 18 juin 1891, à midi, pour délibérer sur les avantages sept à huit de notre charte, et que cet ordre soit donné par publication dans les journaux de la Nouvelle-Orléans."

[illegible]

Vous Portez

Un droguier complet dans votre poche, avec une boîte des Pilules d'Ayer. Comme elles agissent directement sur l'estomac et les intestins, elles agissent indirectement sur chaque organe du corps. Quand l'estomac est dérangé, la tête affectée, la digestion décline, le sang s'appauvrit et vous devenez une victime facile de n'importe quelle maladie régnante. Mlle M. E. Boyle, de Wilkesbarre, Pa., exprime toute la vérité en ces mots: "Je ne me sers d'autre médecine que de celle des Pilules d'Ayer. Elles sont tout ce que l'on peut avoir besoin, et juste la chose pour épargner son argent dans les mémoires des médecins."

Voici un exemple

D'un Médecin

qui avait perdu sa pharmacie portative, mais qui ayant avec lui un flacon des Pilules d'Ayer, se trouva entièrement équipé.—Le Dr. J. Arrison, de San José, Cal., écrit:

"Il y a trois ans, par le plus grand des hasards, je fus forcé, à vrai dire, de prescrire des Pilules d'Ayer pour plusieurs hommes malades parmi un parti d'ingénieurs dans les montagnes de la Sierra Nevada, ma pharmacie portative ayant été perdue en traversant un torrent. Je fus surpris et enchanté de l'action des Pilules, tellement, en vérité, que je fus amené à en faire un autre essai, aussi bien que de votre Pectoral-Cerise et de votre Salsepareille. Je n'ai que des louanges à vous offrir en leur faveur."

Le Dr. John W. Brown, d'Oceana, W. Va., écrit: "J'ordonne des Pilules d'Ayer dans ma pratique, et les trouve excellentes. J'insiste pour leur usage général dans les familles."

Le Dr. T. E. Hastings, de Baltimore, Md., écrit: "Les Pilules d'Ayer contrôlent et guérissent les maux pour lesquels elles sont désignées: une preuve excellente de leur efficacité. Elles sont le meilleur cathartique et le meilleur apéritif que l'on puisse se procurer."

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

SOARDS'

1891 NEW ORLEANS

City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Livre Bleu (2me édition) 2 00
Directory Commercial (forme pamphlet) .. 1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs) 50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur,
3 Commercial Place.

20 fév—

Mme Vve U. Rambaud

Ayant loué l'Arcade House à Biloxi, Mississippi, pour tenir une pension privée, prévient ses amis et le public général qu'elle en fera l'ouverture le 17 mai 1891 On y trouvera en tout temps une bonne table et tout le confort désirable.

12 mai—2m

Pilules contre-stimulantes de RASORI.

Le célèbre remède italien.

Ces pilules dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies dues au pour cas d'un excès de stimulation ; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie les fièvres bilieuses, la dysenterie les maux de tête, les névroses, l'hypocondrie, le mal de la mer les coliques, la névralgie, les douleurs périodiques, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix : 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited

111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis.

14 janv—

Wm. Bogel, Prés ; Thos. Pickles, V.-Prés.
W. W. Birchfield Sec.
RUE DU CANAL, 111.

BOGEL DRUG Co., Limited,
Chimistes-Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—
Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.

☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et à des prix modérés.
☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Vichy, Epsom et Berthelotte.
☞ Ordres de la campagne sollicités.

BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31déc—☞

MUNN & CO. PATENTS
NEW YORK

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

LEÇONS DE FRANÇAIS.

PAR EMILE SERRES,

Bachelier ès lettres de l'Université de France ex-rédacteur en chef du FRANCO LOUISIANAIS de la Nouvelle-Orléans de l'INDEPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, ex-aide-comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mangé, sollicite des leçons de lire en des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 129 Hospital street.

30 oct—

Hôtel de l'Europe à Biloxi,

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Son prix sont très modérés. L'Hôtel sera ouvert toute la saison.

5 mai—2m

AVIS.

Avis est donné aux souscripteurs des actions du **New Orleans Co-operative Building Association**, que le premier versement sur leur souscription sera dû et exigible, le lundi, le 1er de mai 1891. Le paiement sera reçu à la Banque, rue de Chartres, 42 et 44, de 8 heures du matin à 5 heures du soir, le dit jour. Les amendes pour crédit des personnes destituées